

L'Eurorégion, un futur partagé

Présidents des Communautés et Régions signataires cette déclaration, nous sommes réunis pour mettre en place de manière officielle la nouvelle Eurorégion Pyrénées-Méditerranée, qui sera composée des territoires de nos régions respectives. Cette Eurorégion naît de notre volonté d'unir nos efforts pour créer au nord-ouest de la Méditerranée un pôle de développement durable basé sur l'innovation et l'intégration sociale et territoriale.

Les années passées depuis l'amorce de la décentralisation en Espagne et en France nous ont fait prendre conscience du rôle primordial joué par les gouvernements régionaux à l'heure de générer un développement économique qui prenne en compte les spécificités de leurs territoires. Néanmoins, l'échelle régionale n'est pas toujours suffisante pour affronter les nouveaux défis d'une Europe élargie et d'une économie mondiale globalisée. Depuis de nombreuses années, certaines régions ont contribué de manière importante à l'avancée de l'Europe par la création d'Eurorégions qui, dépassant les frontières étatiques, unissent les forces de leurs territoires et de leurs citoyens pour développer un potentiel d'actions plus grand.

A l'échelle mondiale, nos économies doivent affronter une concurrence de plus en plus rude. L'élargissement de l'Union européenne à l'est ainsi que la libéralisation des échanges dans l'espace méditerranéen engendrent de nouvelles opportunités, mais représentent également un défi sans précédent. Pour y répondre, et pour offrir à nos régions un rôle nouveau au sein du partenariat euroméditerranéen, nous devons ensemble atteindre une masse critique.

L'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée est formée de territoires aux caractéristiques certes très diverses, mais dans une grande mesure, complémentaires. De par leur dimension démographique, économique et territoriale, ces régions disposent ensemble d'un poids important dans le contexte du Sud de l'Europe et de la Méditerranée. Nous disposons de réels éléments en termes de valeur ajoutée, tels qu'un réseau de centres métropolitains de dimension européenne, une position clé dans la Méditerranée occidentale, une considérable base scientifique et technologique (universités et établissements techniques, parcs technologiques, laboratoires de recherche), une structure économique diversifiée, des industries de pointe consolidées ou émergentes (dans les domaines de l'aéronautique, des énergies renouvelables, des biotechnologies appliquées à la pharmacie, la médecine et l'alimentaire, de l'automobile...), une production agricole et viticole abondante et de qualité, tout comme une offre touristique variée et valorisable tout au long de l'année (plages, montagne, tourisme culturel, tourisme rural, patrimoine urbain...).

Cependant, les territoires de l'Eurorégion doivent faire face aux défis que représentent :

- l'insularité
- l'enclavement des zones de montagne et des zones voisines caractérisées par une faible densité de population
- les quartiers en difficulté dans les centres urbains
- les aires industrielles menacées ou en déclin

Avec la participation active des organisations de la société civile représentant nos citoyens et des gouvernements locaux et supra-locaux, nous solliciterons les aides et les contributions européennes et étatiques nécessaires pour garantir le succès de la nouvelle Eurorégion Pyrénées-Méditerranée. Cette dernière a pour objectifs principaux de devenir :

Un espace économique, de recherche et d'innovation technologique ambitieux au sud de l'Europe

Il est indispensable de préserver le lien entre l'enseignement universitaire, la recherche, l'innovation et le développement économique régional. Il faut que nos régions parviennent à occuper ensemble un rôle éminent au sein de l'Espace Européen de la Recherche, en se convertissant en un grand centre innovateur du sud de l'Europe et en participant conjointement aux programmes européens de recherche. Pour cela, nous devons tirer profit des complémentarités scientifiques régionales et établir, à partir de cette base scientifique, des liens entre l'initiative publique et l'initiative privée en matière de développement économique, technologique et industriel. L'Eurorégion se doit de devenir un espace attractif pour les capitaux industriels internationaux qui cherchent à s'implanter dans un environnement créatif et innovant, basé sur la qualité et l'excellence scientifique, au service d'une économie durable et compétitive.

A partir de ce modèle se développeront des coopérations entre les universités, les laboratoires scientifiques, les parcs technologiques, dans une perspective globale de mise en synergie des systèmes de recherche et d'innovation de nos régions. Cette coopération doit être accompagnée de liens de plus en plus étroits entre les grands pôles industriels eurorégionaux et la base scientifique.

Un réseau dense d'infrastructures au service des citoyens

Les réseaux de transport actuels sont insuffisants pour répondre à la croissance démographique de nos régions et à l'accroissement de ses échanges avec le reste du monde. L'Eurorégion doit se devenir un réseau logistique de premier ordre pour assurer le désenclavement international de nos territoires dans une Europe élargie à l'Est et ouverte sur le reste du bassin méditerranéen. A cette fin, nous voulons construire un système multimodal centré sur un nouvel équilibre des transports (aussi bien des passagers que des marchandises) par route, voie ferrée, maritime ou aérienne. Nous devons également garantir la connexion de notre territoire avec les grands réseaux de transports transeuropéens, notamment tracés à grande vitesse, transméditerranéens et mondiaux.

L'Eurorégion doit répondre au défi de s'organiser autour de réseaux de transports modernes et fonctionnels, de réseaux d'énergie et de communications répondant aux nécessités des populations et des acteurs économiques, dans une perspective de développement durable permettant de préserver le territoire et la planète pour les générations futures. La priorité doit être accordée aux moyens de transports écologiques et aux énergies renouvelables. Ce projet de réseaux eurorégionaux répond à une double exigence d'intégration : une intégration au sein des réseaux européens, méditerranéens et mondiaux alliée à l'exigence intrinsèque d'intégration de l'ensemble du territoire et de la population dans ces réseaux afin d'éviter l'isolement et de surmonter les difficultés propres à chaque région.

Un carrefour d'échanges culturels et humains

L'espace occupé par nos régions concentre une extraordinaire diversité culturelle. Cette diversité est liée tant aux formes traditionnelles d'expression culturelle et linguistique de tradition centenaire, qu'à l'arrivée de nouveaux modes d'expression culturelle issus des phénomènes migratoires, des changements sociaux... Nous nous devons de travailler ensemble à la valorisation cette diversité culturelle, afin de la transformer en force créatrice, tout en partageant des expériences d'intégration et de multiculturalisme

Nos régions se démarquent également par la vitalité de leur expression culturelle. Il faut créer de nouveaux circuits, afin de faire circuler les talents et les créateurs artistiques (spectacles, livres, audiovisuel...) au sein de nos régions, mais aussi à l'extérieur (festivals, salons, résidences d'artistes...).

Il est également important de mettre en place une coopération entre les agents diffuseurs de la production culturelle (les distributeurs, les galeries d'art, les théâtres ...) pour faire de notre territoire un lieu de référence dans les circuits internationaux de la création artistique.

L'Eurorégion doit enfin contribuer à préserver notre patrimoine naturel, historique et culturel commun, et à trouver de nouvelles formes de valorisation de ce patrimoine autour d'un modèle de développement touristique durable. Dans cette optique, il conviendra d'étudier la création de repères touristiques communs, et d'encourager l'échange de bonnes pratiques.

Un nouveau moteur du partenariat Euroméditerranéen

Les régions européennes ont joué un rôle notable dans le processus d'intégration communautaire et d'élargissement de l'Union européenne. Nous sommes convaincus du fait que les régions devraient jouer un rôle beaucoup plus important dans le partenariat euroméditerranéen, et nous travaillerons conjointement dans ce sens au sein de l'Eurorégion. Nous affirmons ainsi notre volonté commune de développer des actions conjointes dans l'ensemble du bassin méditerranéen, et en particulier à destination des pays du Maghreb.

Conscients de la nécessité de réaliser cette tâche de concert avec les institutions de l'Union européenne et les organismes européens de coopération interrégionale, nous souhaitons également travailler en collaboration avec des organisations de coopération existantes telles que la Communauté de Travail Pyrénées (CTP) et les Iles de la Méditerranée Occidentale (IMEDOC), et souhaitons participer ensemble aux programmes européens de coopération territoriale.

Représentant nos institutions, nous signataires de cette déclaration avons décidé d'impulser l'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée, afin qu'elle porte à terme ces différentes missions en promouvant la mise en place de projets communs de développement durable, et ce en étroite collaboration avec les institutions de l'Union européenne et les autres organisations internationales, tout comme avec les Etats andorran, espagnol et français. Cette Eurorégion naît autour d'un noyau principal formé par les territoires d'Aragon, des Baléares, de Catalogne, de Languedoc-Roussillon et de Midi-Pyrénées, mais avec une vocation d'ouverture et de coopération avec les arcs pyrénéen, méditerranéen (de l'Italie au Maghreb), les vallées des grands fleuves (Ebre, Garonne et Rhône), ainsi que les Iles de la Méditerranée Occidentale.

Nous invitons toutes les autorités politiques et organismes locaux et supra-locaux à participer à ce défi commun. Nous promouvrons également la participation des citoyennes et citoyens de l'Eurorégion, aussi bien de manière directe que via les associations, entreprises, représentants politiques, universitaires... Tous ensemble, nous ferons de l'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée un nouveau pôle d'innovation, d'intégration et de développement durable au nord-est de la Méditerranée.

Christian Bourquin
Vice-Président du Conseil Régional de Languedoc- Roussillon

Marcelino Iglesias
Président du Gouvernement d'Aragon

Jaume Matas
Président du Gouvernement des Iles Baléares

Martin Malvy
Président du Conseil Régional de Midi Pyrénées

Pasqual Maragall
Président de la Generalitat de Catalogne